



Patrimoine

# ARBITREZ LES BONS CHOIX !

Artisans,  
commerçants,  
professions libérales,  
dirigeants de TPE ou PME,  
...

## Votre statut social est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Un gain de temps dans la prise de décision
- 2 Améliorer votre protection sociale
- 3 Gagner en sérénité dans la gestion de votre entreprise
- 4 Sécuriser votre statut



## Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je paie **beaucoup de cotisations** mais je ne suis pas sûr de toucher grand-chose à la retraite !
- > Comme chef d'entreprise, ma **protection sociale** est-elle moins bonne que celle de mes salariés ?
- > Avant, tout le monde disait qu'il fallait se mettre en société et **être salarié**. On m'a dit que maintenant, ce n'est plus aussi simple ?
- > **Salariés ou non salariés**, qu'est-ce qui est le mieux pour moi ?

*Nous avons des solutions à vous proposer !*



Votre statut social :  
n'attendez pas !

## Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1** Une **présentation** claire et argumentée des différents choix possibles
- 2** Une **assistance au choix** du statut social
- 3** La mise en place et le suivi d'un statut social
- 4** Modalités de co-production ajustées



## NOTRE OFFRE DE SERVICES



Diagnostic et **analyse des attentes** du chef d'entreprise

Restitution d'un rapport personnalisé avec des **états comparatifs**

Présentation et explication du plan d'action

**Prix sur devis** selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



**CHARDON ROCHE**  
*L'expertise comptable proactive*

[www.chardon-roche.fr](http://www.chardon-roche.fr)  
[chardon.roche@chardon-roche.fr](mailto:chardon.roche@chardon-roche.fr)



21 bis place Michelet  
43000 Le Puy en Velay  
Tél. 04 71 05 42 92

Adhèrent



Membre

